



## La reprise des noms de pays : problèmes de représentation linguistique

Hadj Hamou Zahia

### Pour citer cet article

Hadj Hamou Zahia, « La reprise des noms de pays : problèmes de représentation linguistique », *Cycnos*, vol. 16.2 (Détermination nominale et individuation), 1999, mis en ligne en janvier 2004.  
<http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/740>

Lien vers la notice <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/publication/item/740>

Lien du document <http://epi-revel.univ-cotedazur.fr/cycnos/740.pdf>

### *Cycnos, études anglophones*

*revue électronique éditée sur épi-Revel à Nice*

ISSN 1765-3118

ISSN papier 0992-1893

### AVERTISSEMENT

*Les publications déposées sur la plate-forme épi-revel sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle. Conditions d'utilisation : respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle.*

*L'accès aux références bibliographiques, au texte intégral, aux outils de recherche, au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs. Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement, notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site épi-revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés ou imprimés par les utilisateurs. L'université Côte d'Azur est l'éditeur du portail épi-revel et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site. L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe d'épi-revel.*

# EPI-REVEL

Revue électronique de l'Université Côte d'Azur

## La reprise des noms de pays : problèmes de représentation linguistique

Zahia Hadj Hamou

Université de Nice, [hadj@unice.fr](mailto:hadj@unice.fr)

La reprise des noms de pays ne semble pas avoir retenu l'attention des grammairiens. En effet, on ne trouve aucun traitement de ce point dans les différentes grammaires ou dictionnaires que j'ai pu consulter. Lorsqu'il s'agit de revenir dans la progression du discours sur un nom de pays au travers de pronoms personnels sujet *it, she, he, they* ou de relatifs *which, that, who, whose*, de pronoms réfléchis *itself, herself, himself, themselves*, d'adjectifs possessifs *its, her, his, their*, aucun ouvrage à vocation pédagogique ne semble pouvoir renseigner sur le fonctionnement de l'anglais dans ce domaine.

Ce vide peut s'expliquer par le fait que l'on n'a jamais considéré que la reprise des noms de pays posait problème. Il est assumé, plus qu'il n'est explicitement énoncé, que les noms de pays sont des noms propres à rapprocher des noms d'espaces géographiques du type de *the Alps, Mount Everest, the Bermuda Triangle*. Il faut noter d'ailleurs que les noms de pays sont répertoriés dans beaucoup de dictionnaires au sein d'une rubrique à part consacrée aux régions géographiques. Par analogie, les noms de pays sont traités comme neutres et donc à reprendre au travers de marqueurs neutres (*it, itself, its, which/that*) et également à accorder au singulier :

- The Maldives has had its economical figures revised.
- Monaco has just won its Third European football Cup.

Pourtant ces emplois sont loin de constituer la règle unique et systématique. En effet, dans l'usage courant, l'organisation de la reprise des noms de pays et les représentations linguistiques qui s'y associent ne semblent pas obéir dans tous les cas au schéma assumé soit :

- *It* reprend tous les noms de pays.
- *She* est dans certains contextes possible mais exceptionnel (cas de personnification similaire à celle de *ship* et de *pets* dans la culture anglo-saxonne).

Ceci est du moins ce que l'on peut assumer à un premier niveau d'observation de la langue. En effet, le problème se repose devant l'apparition des fonctionnements inattendus.

Comment expliquer par exemple :

- “Many Jews settled here in the fifteenth century; it was outside the Papal States, who were busy persecuting ” (F .Mayes, *Under the Tuscan sun*)  
 -“ As G.K Chesterton astutely observed, Kipling loved England not because SHE was English, but because SHE was great ”  
 -“ Africa has renewed with their traditions, earning itself a reputation they deserve.

Enfin, comment interpréter les cas de reprise des noms de certains pays par SHE ou même HE ?

Partant de ces données, j’ai voulu vérifier, à travers une enquête auprès d’anglophones anglais, américains, irlandais, écossais, l’état réel de l’usage dans ce domaine. Cette enquête a consisté à proposer à chacun des informateurs anglophones, la liste exhaustive des noms de pays intégrée à une construction syntaxique sollicitant leurs sélections dans les paradigmes de marqueurs de reprise :

who is his/her himself/herself he/she

It is X which is renewing with its traditions, earning itself a reputation it deserves

that are their themselves they deserve  
 X = Albania jusqu’à Zimbabwe.

L’informateur y était invité à sélectionner les marqueurs de reprise qui lui paraissaient acceptables en barrant ceux qu’ils ressentiaient intuitivement comme inacceptables. Une première lecture de la configuration des syntagmes obtenus confirmait que la reprise des noms de pays mérite une étude descriptive précise et une explicitation des principes qui l’organisent. En effet, on observe très vite au travers les données de cette enquête que :

1. la reprise des noms de pays est loin de correspondre au schéma unique où IT reprend tous les noms de pays en fonction de sujet comme semblent le faire “assumer” les dictionnaires ou grammaires. Bien des associations observées indiquent que les anglophones font un traitement différent du genre des noms de pays et de leur reprise en général.

2. On note des disparités très marquées (qu’il faut interpréter) dans l’usage des marqueurs de reprise chez les anglophones. Ainsi un informateur associe HE à *Germany* et IT à *Irak*. Un autre informateur affirme que SHE, et encore moins HE, ne reprend un nom de pays sauf dans un discours «relâché».

Dans une deuxième étape de cette recherche, j'ai travaillé de manière plus systématique en vue :

- 1°) de dégager un tableau significatif de l'usage courant dans la reprise des noms de pays,
- 2°) de caractériser le principe qui sous-tendait les schémas d'occurrence observés.

Dans cette présentation, je me propose de rendre compte de ces deux volets. Je me suis intéressée à un ensemble assez large de marqueurs de reprise : pronoms personnels sujet, pronoms réfléchis, pronoms relatifs, mais aussi adjectifs possessifs.

Dans la mesure où le jeu de ces marqueurs pose le problème du genre et par endroit celui du nombre, la prise en charge de ces deux catégories grammaticales a été une préoccupation centrale.

En effet, la recherche entreprise ne veut pas se limiter à un travail sur le seul genre des noms de pays mais au-delà, constituer une discussion de la reprise plus large de ces noms de pays par divers marqueurs. Cependant, dans le cadre de cet article, mon exposé intéressera les seuls pronoms personnels sujet.

J'introduirai ici les observations que j'ai pu faire puis tenterai de les organiser et d'en rendre compte en terme du rapport Conceptualisation / Représentation linguistique qui paraît les expliquer.

Auparavant, il semble utile, afin de situer clairement les problèmes, de revenir sur le type d'information dont on peut disposer sur les marqueurs de reprise de noms de pays.

## I. Le genre associé aux noms de pays - description et problèmes de représentation

Il s'agit, au travers d'une description du jeu des pronoms personnels sujet reprenant les noms de pays de poser le problème de la représentation conceptuelle et linguistique des noms de pays.

Pour les pronoms personnels sujet en anglais, les schémas d'occurrence sont clairs :

N neutre Sing. = IT    N fém. animé / humain = SHE  
N neutre Pl. = THEY    N masc. animé / humain = HE  
N mas. / fem. Pl = THEY

Pour illustrer les problèmes que peuvent poser les reprises de noms de pays, je partirai d'un cas de traduction à l'occasion duquel des

informations sur le genre d'un pays sont requises. S'agissant de la traduction d'une phrase telle que :

“Ce sont les Seychelles qui ont renoué avec leurs traditions, bénéficiant ainsi d'une réputation qu'ils/elles méritent”

on se trouve confronté à un problème de choix de marqueurs de reprise s'articulant aux catégories de GENRE et de NOMBRE. Dans la mesure où l'on n'est pas anglophone, la seule norme à laquelle on puisse se référer est celle des schémas évoqués plus haut et dont on peut déduire que les noms de pays, ne renvoyant pas à de l'animé humain, doivent être repris par IT lorsqu'ils sont au singulier : *England* = IT, et par THEY lorsqu'ils sont au pluriel : *The Seyschelles* = *THEY*.

En réalité, les choses ne sont pas aussi claires. D'une part, parce que bien des exemples contredisent ce schéma, d'autre part parce que l'on observe qu'en fait, aucune information à ce sujet n'est disponible. Ainsi dans les grammaires, on reste contraint, s'agissant du genre de noms de pays, de procéder par analogie :

- Les noms de pays sont des noms de régions géographiques comme le sont les noms de lac ou d'océan, *Loch Ness*, *The Pacific*.
- Ce sont donc des noms propres et ils sont à traiter dans les cas de reprise comme des noms propres.

A ma connaissance, il n'y a pas dans les grammaires de catégorisation explicite des noms de pays, alors que cette classification est organisée pour tous les autres noms du dictionnaire. Autrement dit, on ne peut trouver dans les grammaires, d'informations sur ce point telles que celles dont on dispose pour d'autres types de noms propres en général ou même d'espaces géographiques.

On peut se tourner vers les dictionnaires et là également, il y a un état de fait très significatif de l'occultation fréquente du problème du genre des noms de pays et des phénomènes de reprises qui lui sont associés. Je me suis intéressée à la manière dont les dictionnaires intégraient la spécification du genre des noms de pays. Je donnerai à titre d'exemple, les traitements que font les dictionnaires suivants : *Webster New Collegiate*, *Oxford English Dictionary*, *Harrap's*, *Larousse* (Marie Dubois) ed. Saturne. Les noms de pays ne sont pas inclus dans le corps même du dictionnaire mais répertoriés avec les noms de régions géographiques (voir le *Webster's*).

Ainsi dans le *WNC*, aucune indication n'est donnée sur le genre des noms de pays alors que le genre des autres noms est signalé. C'est alors au traducteur de faire des choix entre IT et THEY pour reprendre *The Seyschelles* par exemple et d'accorder le verbe en conséquence.

Chile: / 'chil-e/ country- SO America between the  
Andes and Pacific- a republic- \* Santiago.

Il en est de même pour tous les autres pays, y compris ceux indicés d'un -s comme *the Netherlands*.

Il est intéressant de noter que, dans le *Harrap's*, il y a un traitement différent du genre du nom de pays selon qu'il s'agit de l'entrée française ou anglaise : dans l'entrée française, les noms de pays sont bien entendu indicés de -m, -f à côté de la classe du nom "nom propre". Dans la traduction anglaise en revanche, le nom du pays ne comporte plus d'indication sur le genre. On trouve :

Afghanistan : Pr. n. m -geog. -Afghanistan.

Iran : (l) Pr.n. m- geog. -Iran.

Iraq : (l') Pr.n. m-geog. Irak.

On n'a donc aucune indication dans ces dictionnaires sur le genre afin d'organiser des reprises correctes des noms de pays.

Dans l'entrée anglaise, l'occultation du problème du genre est encore plus évidente : le *Harrap's* qui indique le genre de chaque pays en français omet simplement de signaler ne serait-ce que le fait qu'ils doivent être neutres. Cette indication réapparaît après la traduction du nom en français. Or il ne peut s'agir d'un simple oubli. En effet, les auteurs considèrent bien le genre comme variable à spécifier, puisqu'ils le font pour le français. Il apparaît donc significatif que ce dictionnaire, par ailleurs si systématique, omette d'inclure à côté de chaque nom de pays, le genre auquel il faut l'associer lors de reprise.

Ces éléments me paraissent symptomatiques du flou qui caractérise la prise en charge des formes liées à la reprise des noms de pays.

Autre exemple : le *Larousse* de Marie Dubois. Les catégories de genre et de nombre (est-ce la francophonie des auteurs qui l'explique ?) sont enfin indiquées pour les noms de pays en anglais :

Germany : n (geog) - Allemagne f

Ghana : n. Ghana-m

Falklands : pl (ailleurs il est traité comme singulier) -  
geog- îles de Falklands.

Zaïre : n-geog. Zaïre-m.

Comoros : n- geog-Comores-f.pl.

Mais ici il n'y a pas de systématique et le genre / nombre des pays qui est toujours indiqué pour les noms en français ne l'est pas pour tous les pays. Ainsi les *USA* ou les *United Arab Emirates* ne sont pas entrés comme tels mais seulement traduits sans autre indication sous l'adjectif *united*, adjectif- *uni* – *United States of America*- *Etats Unis d'Amérique* sans indication de genre / nombre.

Ce que l'on peut observer, c'est qu'ici, même lorsque le genre / nombre accompagne le nom du pays, ce travail n'est pas fait de manière systématique : on trouve une information sur *Falklands* (pl) mais pas pour *the USA*. De plus la classification donnée ne reflète pas la réalité linguistique puisque les informateurs ne reprennent pas toujours *The Seychelles* par *they* mais toujours *it* alors que dans ce dictionnaire, il est classé comme pluriel.

Pour conclure cet examen, on notera que les problèmes que pose la reprise des noms de pays ne sont même pas effleurés dans les grammaires et dictionnaires que j'ai pu consulter. Ce n'est pas sans être significatif quand on sait la difficulté qu'il y a à codifier l'usage dans ce domaine. Cet état de fait justifie cependant que l'on tente une étude plus systématique des problèmes.

Comment peut-on décrire les schémas dans lesquels apparaissent les pronoms personnels sujet ?

## II- Les pronoms personnels sujets dans la reprise des noms de pays.

De manière générale, une majorité d'informateurs anglophones indiquent qu'ils reprendraient les noms de tous les pays par le neutre IT, et qu'ils admettraient dans certaines conditions la reprise par SHE pour la plupart de ces pays.

Il reste que les noms de pays comportant un *s* tels que *Seychelles*, *Falklands*, *Maldives*, *Netherlands*, *the United States*, etc. ne sont pas traités de manière bien définie, certains informateurs les reprenant par un pronom sujet pluriel, d'autres leur réservant le neutre IT.

D'autre part, on retrouve un HE associable à *Germany*, ce que rejettent la plupart des informateurs.

Avant de commenter le tableau d'occurrences tel que j'ai pu l'organiser, il me faut signaler les disparités dans les emplois que font les anglophones des pronoms personnels reprenant les noms de pays.

Il faut également souligner leurs hésitations face à des choix entre IT, SHE et également IT / THEY.

Ainsi certains informateurs signalent que SHE leur paraît acceptable pour tous les pays, d'autres l'excluent pour certains pays (ex. *Northern Ireland*), d'autres choisissent SHE comme pronom exclusif pour un pays (ex : *France*).

On observe les mêmes fluctuations avec la reprise par THEY dans le cas de pays avec *s* comme si tous les pays n'étaient pas perçus de la même manière par tous.

Malgré cette absence de consensus sur les représentations linguistiques du genre des pays, il demeure possible de tenter au travers d'un travail de recoupements et de proportions d'occurrence, de décrire le jeu sur IT / SHE / THEY que font les anglophones s'agissant de reprise de noms de pays.

Ce travail permet une représentation au travers du tableau suivant :

#### **Pronoms Sujets – Genre des noms de pays**

FEMININ	FEM	NEUTRE			MASCULIN
/ NEUTRE	Marqué	NEUTRE NEGATIF	NEUTRE INCONNU	NEUTRE CHOIX PAR DEFAUT	
<i>SHE / IT</i>	<i>SHE</i>	<i>IT</i>	<i>IT</i>	<i>IT</i>	<i>HE</i>
1	2	3	4	5	6
La plupart des pays excepté : Northern Ireland	France	Albania	Cape Verde	Most Countries except Northern Ireland	Germany
	China	Algeria	Gabon		
	Dominica	Bangladesh	Czech Republic		
		Cambodia	Lesotho		
		Colombia	Botswana		
		Congo	Djibouti		
		Chad			
		Chile			
		Comoro(s)			
		Ecuador			
		El Salvador			
		Iraq			
		Iran			
		Israel			
		Kuwait			
		Lebanon			
		Mexico			
		North. Ireland			
		Pakistan			
		Rwanda			
		Sudan			
		Jordan			



On observe que :

- Un groupe de pays apparaît avec des reprises par IT / SHE : colonne 1
- Un groupe par un féminin seulement : colonne 2.
- Un groupe comme neutre IT exclusivement : colonnes 3,4,5.
- Un autre groupe admet la reprise par THEY (noms de pays au pluriel, non représentés ici)

J'ai procédé ensuite à un examen plus attentif des configurations d'emplois établies sur la base des questionnaires soumis aux informateurs. Un certain nombre de critères me sont apparus comme pertinents pour affiner l'organisation de la reprise en question ici :

S'agissant de la reprise par IT exclusivement on peut ici observer une subdivision en trois groupes de pays :

1. Ceux qui sont repris par IT et qui sont des pays vis-à-vis desquels les informateurs ne savent pas grand'chose ; ces pays sont associables à un neutre qui relève de ce qui est *unknown*, ou *indifferent* (*Cape Verde*, *Lesotho...*)
2. Les pays qui sont connus mais qui paraissent avoir une image négative du fait d'une histoire marquée par la violence, par exemple *Algeria*, *Cambodia*, etc. Dans le cas de ces pays, les informateurs qui admettent SHE pour nombre de pays, ont tendance, de manière nette, à rejeter ce pronom, et le mentionnent même explicitement. IT ici, me paraît être à analyser comme marque d'une distanciation négative par rapport au pays. (exception pour la Lybie) Nous reviendrons sur ce point.
3. IT s'applique à un autre groupe de pays comme *Monaco*, *Japan* etc.. dont le dénominateur commun paraît être une option «choix par défaut» qui s'exprime par le neutre IT.

Comment interpréter plus avant ces emplois ?

Lorsqu'il apparaît comme le seul pronom à l'exclusion de SHE, associable à un nom de pays, il semble en effet lié à l'attitude des informateurs, par laquelle ils marquent :

- soit une neutralité indifférente,

- soit une distanciation subjective négative (*Irak, Iran,...*) dans la mesure où SHE par ailleurs acceptable pour d'autres pays est refusé,
- soit une neutralité qui relève de ce qui est inconnu.

Enfin on note aussi que IT pour certains pays notamment ceux au pluriel, correspond à un *default choice* entre IT / THEY. Les informateurs le ressentent de cette manière et il est probable que le recours à IT manifeste effectivement un choix par défaut. Reste le cas du HE de *Germany* à analyser à côté des reprises par SHE.

La sélection par l'anglais du genre des noms de pays reflète des modes de représentation du monde. Les langues naturelles catégorisent le réel en distinguant les traits, propriétés qui, plus que d'autres, leur permettent de poser, d'identifier des référents. Dans le cas des noms de pays, le processus est le même que celui qui est à la base des autres notions même si le travail cognitif qui est impliqué se fait sur des propriétés spécifiques. Il s'agit d'un processus de conceptualisation où sont associés des traits caractéristiques qui viennent à définir un référent ici un pays spécifique *France, England, Italy, etc.*

Partant de ce que l'on peut observer dans la performance des anglophones, il semble que, en anglais, les noms de pays correspondent à une conceptualisation, une représentation du réel, où sont mis en œuvre un certain nombre de principes. La reprise linguistique de ces noms de pays semble indiquer que la représentation des pays se fait autour de traits, propriétés associables à un espace culturel donné au pays.

Chaque pays évoque dans l'imaginaire collectif d'une communauté donnée un ensemble de caractéristiques qui sont à la base de la référence, de l'identification de ce pays par rapport à un autre.

S'il est difficile de circonscrire avec précision ces principes, l'observation des comportements linguistiques dans le cas de la reprise des noms de pays permet de dégager les principes suivants :

- 1°) la conceptualisation qui permet de prêter à un nom de pays un genre se fait sur la base de l'image que se font les anglophones de ce pays. Cette image est constituée des propriétés, qui se sont cristallisées au cours de l'histoire de la communauté et qui aujourd'hui se font et se

défont beaucoup plus vite du fait de l'accès et l'accélération de la communication.

Cette image que se fait l'imaginaire social serait la somme des expériences collectives mais aussi individuelles ce qui expliquerait que tous ne perçoivent pas un pays de la même manière.

Ainsi certains pays auront une image positive familière du fait des relations, et de la qualité de ces relations, qu'ils ont pu entretenir avec l'Angleterre, D'autres comme la Colombie ou le Liban seront perçus de manière plus distante voire négative (cf. tableau colonne 3).

- 2°) La proximité / éloignement géographique (neutre pour ce qui inconnu ou lointain)
- 3°) La proximité / distanciation subjective. C'est là un critère qui semble déterminant dans l'attribution du féminin à un pays. Des pays comme *Northern Ireland* sont explicitement exclus de la valeur féminin qui apparaît comme trait positif.
- 4°) Le critère phonologique : il apparaît que les pays avec *a- ending* sont plus facilement catégorisables comme féminin dans certains contextes.
- 5°) Autre critère : les pays qui ont d'anciennes et solides assises historiques et identitaires en tant que nations familières aux anglophones pourront profiter d'une conceptualisation positive au sens où ils seront associables au trait féminin, et admettre SHE.

Les nations nouvelles et hétérogènes ne bénéficient pas de cette représentation (*Burkina Faso, Tchèque République* et même *the US*).

- 6°) Les noms de pays incluant la racine *land* ou ceux évoquant la notion de *motherland* (*France, England*, etc. à l'exception de *Scotland* pour l'un des informateurs écossais).

Le HE de *Germany* reste sûrement explicable par une prédominance de la représentation individuelle. Il semble que l'on puisse retrouver à la base l'idée de *fatherland*, de virilité associable intuitivement aux Saxons ; mais aussi l'image d'Hitler ne paraît pas étrangère à cette conceptualisation que peu d'informateurs envisagent.

On peut, semble-t-il, également expliquer les différences constatées dans les réactions des informateurs par le type de conceptualisation mis en œuvre ici.

On constate par ailleurs de grandes différences dans les associations genre / nom de pays. Les informateurs varient de manière très importante dans leurs choix. De plus, ils semblent hésitants à l'occasion de reprise par des pronoms. Leurs réactions indiquent qu'ils sont perturbés à l'idée qu'ils *font différemment*. On a l'impression qu'ils se sentent en situation d'infraction, de transgression de règles dans ce domaine.

En fait, il apparaît que les hésitations, les disparités, les contradictions constatés chez les informateurs (comme d'ailleurs dans les dictionnaires et grammaires) reflètent précisément l'absence de règles bien établies internes à l'anglais dans l'organisation du genre telles qu'il en existe pour les autres noms, tous catégorisés en relation au genre Féminin / Masculin / Neutre.

Dans le cas des noms de pays, interviennent des variables qui mettent en œuvre des caractéristiques ethno-sémantiques difficiles à appréhender du fait de leur caractère éminemment subjectif : celui-ci concerne la communauté linguistique mais aussi la représentation individuelle. Cette dimension subjective, qui laisse une part à la représentation individuelle, autorise des conceptualisations différentes et par là des représentations linguistiques contradictoires, car tous les anglophones ne se font pas la même idée, n'ont pas la même image des différents pays. Les représentations linguistiques par SHE, IT, THEY fluctuent parce que les énonciateurs travaillent sur des images qui sont la somme de l'expérience culturelle à un moment et en un lieu donné (géographique, historique, médiatique, politique aussi)

A ce sujet, il serait intéressant de faire varier le niveau socio-professionnel pour étudier la représentation linguistique des noms des pays dans d'autres milieux. Il est en effet patent que le niveau d'éducation, les positions politiques, les registres de langue déterminent ici les disparités dans la performance linguistique.

Si l'on note que l'utilisation que font les anglophones des noms de pays varie selon les énonciateurs, on observe surtout que la conceptualisation qui fonde cette performance n'est pas stable : elle varie selon les énonciateurs, selon les pays, selon les communautés (anglaise, américaine, irlandaise). La conceptualisation varie parce que les communautés, de par leur diversité, les accidents qui ponctuent les contacts entre elles au fil de l'histoire ou l'absence de contacts, offrent des images différentes dans l'histoire. Exemple :

l'image que se sont faite les uns des autres la France, l'Angleterre, l'Allemagne en 39-45, et l'image qui prévaut d'aujourd'hui.

Sur ce point également, il serait intéressant d'avoir une description diachronique de ces phénomènes de reprise. Une même communauté n'aura pas la même perception d'un pays donné à différents moments de l'histoire et par voie de conséquence aura recours à des représentations linguistiques différentes.

De même, les membres d'une même communauté travailleront dans leur référence aux pays sur des conceptualisations que leurs présupposés, la somme de ses acquis culturels leur permet d'avoir.

Aujourd'hui pourtant, les médias contribuent à uniformiser les images que l'on peut se faire de tel ou tel pays. Est-ce que cette tendance à l'homogénéisation va induire une homogénéisation de la conceptualisation et par-là les schémas d'occurrences linguistiques ?

On peut donc interpréter ces diverses données en soulignant que les noms de pays sont associés à un genre féminin / neutre selon la manière dont les énonciateurs se ré-approprient la notion et le travail qu'ils opèrent sur les traits qui la définissent. Les propriétés notionnelles cristallisées dans l'imaginaire social autour des référents que sont les pays paraissent pouvoir être largement modulées, retravaillées notamment en fonction de l'histoire et les présupposés des communautés linguistiques.

On pourrait ajouter que les propriétés qui définissent ces référents peuvent se trouver modifiées par les propres présupposés et imaginaires des individus à l'intérieur d'une même communauté linguistique ; ce qui expliquerait les différences constatées dans la référence à un même pays, celles-ci étant les représentations linguistiques de modulations spécifiques sur la notion.

### III- La reprise des noms de pays par des formes de pluriel

Il s'agit ici :

- 1°) d'expliquer comment se fait la reprise de noms de pays pluriel, comme *the Falklands* ou *the Arab Emirates*, par THEY ou IT
- 2°) de voir comment ces formes de reprises déterminent la forme singulier ou pluriel du verbe :

“The United States of America is a country without a name” (TSL, sept.1997)

“The economic community of West African states which have sent an intervention force to Sierra Leone.” (Reuter-7 March 1999)

- 3°) de rendre compte d’une représentation où un nom de pays au masculin est repris par des pronoms et une forme verbale pluriels :

«It is Africa which is renewing with their traditions earning itself a reputation it deserves»

Si certains informateurs hésitent à reprendre les noms de pays au pluriel, (on préfère changer la forme de l’énoncé pour repartir sur une mention nouvelle du nom de pays, phénomène largement observé ; comme si l’on voulait éviter de poser et de résoudre le problème de la reprise), on trouve pourtant des recours intuitifs à des pronoms sujets pluriel suivis d’une forme verbale au pluriel ou non.

“It is the US that is/are renewing with their/its traditions.”

Le traitement des réactions d'anglophones montre qu’il y a trois volets au problème de la reprise des noms de pays au pluriel par notamment les pronoms sujets :

- a) La pluralité de la forme linguistique (*they / are*) reflète-t-elle une pluralité conceptuelle et dans ce cas pourquoi *Africa*, singulier, est-il repris par *their* ?
- b) Comment, ici également, expliquer les disparités dans la reprise de ces noms de pays au pluriel au travers soit de *it* soit de *they* selon les locuteurs ?
- c) Surtout, comment rendre compte de l’absence systématique dans la distribution du trait “pluriel” à l’occasion de reprises multiples d’un même nom ? Pourquoi :

“It is the Netherlands which is renewing with its traditions, thus earning itself a reputation they deserve.”

“Africa is their itself” (voir exemple page 11)

**1.** Concernant la relation représentation linguistique / représentation cognitive, il faut rapprocher ici ce que l’on observe avec les noms de pays de ce qui vaut pour les noms de montagnes ou d’ensembles d’îles par exemple. On dit : « *The Alps has/have...* » selon que l’on a à l’esprit l’individuation associable aux chaînes de montagnes ou la propriété compact liée à la montagne, ensemble compact.

On pense également aux noms collectifs *family, police, government* qui, bien qu'au singulier, ont un comportement de pluriel ou de singulier lisible dans l'accord verbal et d'autres reprises. (*they / it - who / that*)

Il apparaît en effet que derrière ce type de nom de pays, s'élabore une représentation qui permet de les définir :

- soit comme ensemble d'éléments : îles, états, espaces etc. (mais peut-être aussi comme groupes de décideurs )
- soit comme unité, entité unique : dans ce cas le nom de pays est associé à un découpage notionnel où le pays est conceptualisé comme unité (un espace - un gouvernement - un système politique) pouvant agir comme tel.

2. Concernant la question des disparités observées dans les emplois, certains anglophones excluant THEY pour les noms de pays, d'autres reprenant spontanément *the U S* par IT, il semble que là aussi, les modes et contenus de la représentation cognitive ne sont pas les mêmes pour tous et il n'apparaît pas qu'il y ait de réelles contraintes, l'énonciateur optant pour l'un ou l'autre type de représentation :

i.e.

- unité conceptuelle = singulier dans la représentation linguistique. (reprise par IT)
- pluralité conceptuelle = pluralité linguistique (reprise par THEY)

3. Reste à expliquer les cas de reprises au pluriel lorsque le nom de pays ne comporte pas de marque de pluriel. Ainsi, alors que *Europe* est toujours traité comme singulier, *Africa*, comme mentionné plus haut, est parfois repris par des formes de pluriel et s'accorde au pluriel :

« The Turks rivalled Europe as a great power both militarily and culturally; indeed, until the end of the seventeenth century, Europe was almost constantly in fear of being overrun by her powerful neighbour. »  
(TSL.-23/1/98  
- "It is Africa which is renewing with their traditions earning itself a reputation it deserves" »

Ici, on peut interpréter la reprise au pluriel comme la marque d'un traitement où *Africa* est conçu comme CONTINENT associé à une mosaïque de cultures. Il est pertinent de noter ici, que les

anglophones, en employant en début d'énoncé «*Africa is*» reprennent dans le même énoncé ce nom par *their* s'agissant de " traditions ".

Dans le cas de ce dernier exemple, avec les formes de singulier *IS / IT deserves*, le locuteur part d'une représentation impliquant l'Afrique comme continent, entité unique. Puis, il semble que, s'agissant d'un même référent et dans le même énoncé, il puisse s'opérer des sauts dans le travail sur les propriétés de la notion. L'énonciateur peut envisager le pays comme ensemble d'éléments, pluralité conceptuelle qu'il traduira en surface par un pluriel linguistique *their*.

La conceptualisation à la base de la reprise des noms de pays apparaît de nouveau comme non fixée, non stabilisée, ce qui peut expliquer non seulement les disparités entre énonciateurs et les sauts dans le choix des marqueurs de reprise dans le même énoncé ; la distribution des divers traits NEUTRE, PLURIEL, FEMININ ne se faisant pas de manière égale et cohérente, systématique au fur et à mesure des diverses reprises du même nom de pays.

Il semble ici aussi que la conceptualisation qui fonde la représentation linguistique n'est pas acquise une fois pour toutes et que l'énonciateur peut, en se ré-appropriant les variables impliquées par la représentation, privilégier l'une ou l'autre à l'occasion de reprises différentes. Ainsi *Africa* sera repris par *which* puis par *their* et *they* (trait pluriel) plus loin par *its* (trait neutre) dans un même acte énonciatif.

## Conclusion

Pour conclure cet exposé, je mentionnerai deux phénomènes que je n'ai pu traiter ici mais qui semblent importants à considérer dans une prise en charge des reprises des noms de pays :

Le premier concerne la position des pronoms personnels sujets dans l'énoncé. Des informateurs ont indiqué au cours de l'enquête, qu'en position initiale, ils préféreraient employer SHE plutôt que IT ; ce qui semble être confirmé par les textes authentiques où l'on note :

- une absence de IT en début d'énoncé pour reprendre une mention précédente d'un nom de pays.
- une tendance marquée à éviter IT mais plus que cela, une tendance générale à éviter la reprise de noms de pays par les différentes formes anaphoriques. Les locuteurs préféreront :



- soit répéter le nom du pays qui a été déjà mentionné :

“Britain’s economy has evidently gone from strength to strength and is now one of the most successful in the world : who would have imagined ten years ago, that Britain’s unemployment rate would have fallen.” (TLS 23-01-98)

- soit en revenant sur le nom de pays à travers l’adjectif ou le nom de nationalité lié à ce pays :

“I left Burma as eight-year old in 1956. Returning to Rabgoon, I was struck by Burmese culture.” (TLS 23-01-98)

“A generation of war lords have made Somalia an archetype of natural disintegration and the power of tyrants, but there is another dimension to Somalian politics : the radical role of women... At stake was Somali culture itself. To be a Somali and a woman fighting for equality requires an even greater deal of courage than in time of peace” TLS 23-01-98/

De manière très marquée, on note que, dans une page entière de texte traitant d’un pays, on ne peut relever que très peu de formes de reprises, comme si l’on esquivaient les choix impliqués dans l’opération de reprise.

Le deuxième phénomène que l’on peut souligner est lié à celui qui vient d’être évoqué : les anglophones préfèrent changer la structure de l’énoncé afin d’éviter une reprise de nom de pays à travers un pluriel. Pourtant, ce qu’il faut retenir après cet examen de la reprise des noms de pays, est le caractère OUVERT dans lequel se présentent les notions que ces noms représentent. Le fait que tant de formes de reprises restent possibles ou pas, selon les locuteurs et s’agissant de reprises de noms de pays différents, traduit le travail toujours possible de restructuration des propriétés associées à un nom de pays.

On ne peut que s’interroger sur cette flexibilité qui caractérise les notions qui fondent les noms de pays. Elle paraît notamment reposer le problème du statut de ces unités lexicales. Les noms de pays sont-ils des noms propres, des noms communs ou faut-il inventer la classe des "*Proper Common Nouns*" ? Après tout, *the United States* par exemple n’est qu’un groupe nominal où un nom commun est déterminé par un article et un adjectif. L’on pourrait également ajouter que si ce nom de pays était un nom propre et donc renvoyant à de l’unique, ce trait devrait exclure *the*.

La question pourrait être étendue à la plupart des noms de pays : *France* est dérivé des « Francs » et *Algeria* signifie « les îles ». Cela en fait-il des noms propres ? La langue, elle, continue à hésiter.